

#### Ca roule pour qui ?

Au motif louable de réduction des émissions polluantes, les services de l'état ont décidé de réduire la vitesse sur l'A6 à 110 km/h entre Chalon nord et Chalon sud.

Les nuisances liées aux transports sont de natures diverses et concernent l'ensemble du territoire du Grand Chalon et Châtenoy en particulier : engorgement chronique de l'avenue du Général de Gaulle, véhicules en augmentation constante sur les itinéraires alternatifs dans nos quartiers, transports collectifs insuffisants, place réduite réservée aux cycles...

Comme bien souvent les intérêts des uns sont contradictoires avec ceux des autres, Châtenoyens et résidents des communes de la Côte, automobilistes et cyclistes, actifs ou retraités etc.

A l'automne 2017 un projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera soumis à enquête publique dans les communes du Grand Chalon. La prise en compte des problématiques des déplacements fait partie des contraintes pour les décisions sur l'aménagement. Il faut, par exemple, anticiper les conséquences territoriales des aménagements de voies, supplémentaires ou modifiées. Mais pour cela, il faut aussi établir un schéma global cohérent de tous les types de déplacements.

L'enquête publique est l'occasion pour tous les citoyens de faire des remarques sur le plan d'aménagement proposé. Cependant pour être en mesure de faire des commentaires pertinents, il aurait été judicieux que les Grands Chalonnais puissent prendre connaissance des grandes orientations au travers de réunions publiques ou par la diffusion d'informations plus digestes que le document intégral avant l'automne prochain.

En l'état actuel des choses, il est à craindre qu'on nous demande uniquement d'entériner les décisions prises par les élus du Grand Chalon et d'approuver un PLUi quelque peu incompréhensible pour le citoyen moyen.

Pourtant ce PLUi nous engagera pour les 12 prochaines années sans modifications possibles !

#### EDITO

Les élections législatives viennent de donner une large majorité à l'Assemblée Nationale au Président de la République. Nous voulons sincèrement que ce mandat réussisse. Mais nous voulons exprimer notre reconnaissance à Christophe Sirugue pour le travail qu'il a effectué durant deux mandats de député et les engagements qu'il a tenus.

#### Quand aurai-je la fibre ?

Des travaux doivent permettre le raccordement des habitations (immeubles et maisons) à la fibre sur Châtenoy le Royal.

Dans le cadre de l'accord national avec l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), l'opérateur Orange déploie la fibre sur le territoire du Grand Chalon.

A ce titre, en 2011, le Grand Chalon avec Christophe Sirugue Président, a participé pleinement aux échanges avec l'opérateur et a été informé en décembre 2011 du déploiement de la fibre optique sur les 38 communes du territoire avec la présentation d'un calendrier de réalisation.

Sur notre commune :

Les opérations doivent débuter par les études d'ingénierie qui déterminent l'implantation des armoires de mutualisation appelées point de mutualisation (PM).

Ces armoires regroupent en leur sein environ 600 lignes, ce qui représente pour Châtenoy l'installation d'une dizaine d'armoires.

Les travaux d'implantation seront réalisés par secteur géographique.

Les premiers raccordements à la fibre optique sont programmés dès le dernier trimestre de cette année avec un débit à plus de 100 mégas.

Les abonnés d'Orange peuvent suivre l'avancement des travaux et connaître la période où ils pourront bénéficier de l'offre fibre optique en s'inscrivant sur internet à l'adresse suivante :

<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx>

## Tous pour un plutôt qu'un pour tous !

Bien qu'aucune information sur le sujet ne soit lisible dans la presse locale, il est indéniable que notre commune et ses habitants ont à déplorer des incivilités en tout genre très désagréables : débris jetés sur la voie publique, non respect des horaires établis pour le maniement des tondeuses ou autres engins bruyants, dégradations de locaux municipaux, rodéos de scooters, etc.

On a même pu voir une visite musclée de la gendarmerie dans un quartier où le comportement étrange de certains habitants inquiétait les riverains ! Les cambriolages se sont multipliés et aucune zone de Châtenoy n'est épargnée. Gageons que la période estivale avec ses départs en vacances ne va pas calmer les choses.

Ainsi donc, Châtenoyens, n'oubliez pas que votre liberté s'arrête où commence celle des autres. Et ne vous fiez pas uniquement aux quelques « voisins vigilants » désignés par la mairie mais soyez tous des citoyens vigilants. N'hésitez pas à signaler aux autorités tout comportement désagréable ou suspect !

Le bien-vivre à Châtenoy est l'affaire de tous ses habitants.

## Avoir des élus, est-ce encore utile ?

Notre démocratie a institué une représentativité citoyenne pour siéger au sein des collectivités grâce à un vote.

Mais l'augmentation de l'abstention, du vote blanc et du vote nul, met à mal ces élections.

Les votes exprimés confient à des élus la mission de représenter la totalité des habitants.

*Avoir des élus qui représentent moins de 50% de la population, est-ce encore utile ?*

Après chaque élection, s'engage un débat sur les causes profondes de cette désaffection de l'expression des électeurs.

Pourquoi les habitants ne font-ils plus confiance aux élus ?

Mettent-ils en doute leur intégrité ? Critiquent-ils leur investissement ?

Doutent-ils de leur motivation ? Se méfient-ils de leur intérêt à agir ?

Sur plus de 600 000 élus qui exercent un mandat, n'y a-t-il que des personnalités attirées par l'intérêt particulier plutôt que l'intérêt collectif ?

*Si c'est cela, ne devrait-on pas mettre en œuvre d'autres règles électorales ?*

*Ne serait-il pas temps que chaque citoyen exerce au moins quelques heures une fonction d'élu ?*

La vertu pédagogique de l'exercice de la représentativité aurait l'avantage d'une prise de conscience de la difficulté de cet exercice, du temps à y consacrer, de l'implication personnelle, de la nécessaire obligation de travailler et connaître les sujets à traiter de manière approfondie.

Cela demande une réelle capacité à maîtriser tous les dossiers, à défendre ses convictions, sa vision des enjeux.

La critique est aisée mais l'art est difficile.

Avis aux amateurs !

**Mascaret** : vague déferlante remontant vers un estuaire qui est provoquée par la rencontre du flux de la marée et du courant du fleuve

## Humeur

Les élections législatives viennent de connaître un record d'abstention, y compris dans notre commune.

Le candidat d'en marche est arrivé en tête à Châtenoy avec un peu plus de 19% des inscrits.

Un score faible pour un élu qui va voter des lois qui impacteront notre quotidien. Ne trouvez-vous pas ?

## Manifestations

Mascaret organise les :

**08/07** Soirée contes au City Stade de Maupas

**15/10** Bourse aux livres à la Salle des Fêtes Rameau

Vos suggestions pour de nouvelles manifestations sont les bienvenues.

## Adhérents

Toute personne souhaitant nous rejoindre pour apporter sa contribution à la vie citoyenne est la bienvenue.

L'exercice de l'échange démocratique ne peut pas nuire à la santé.

Elle peut prendre contact par l'intermédiaire des adresses ci-dessous.

Le Président Pascal LEGOUX

Contactez nous sur : <http://mascaret-chenoy.e-monsite.com>

**facebook** : Mascaret Châtenoy le Royal

**Mail** : [mascaret.chatenoy@gmail.com](mailto:mascaret.chatenoy@gmail.com)